

Année 2011

La Salle et Chapelle-Aubry

Numéro 295
MAI



L'Éch'Aubryen



Dimanche 15 mai : 16^{ème} randonnée
du Moulin à Vent



INFORMATIONS MUNICIPALES :

Conseil Municipal
Du mardi 10 mai 2011

Prochaine séance
le vendredi 17 juin 2011 à 20 H 30

Ordre du jour

1 Conséquences de l'orage du lundi 2 mai.

Beaucoup d'Aubryens se souviendront de cet après-midi du 2 mai 2011. C'était un bel après-midi comme ce printemps nous en réservait régulièrement. Météo-France avait cependant indiqué des risques d'orages violents accompagnés de grêle sur les Mauges. Ses prévisions furent concrétisées au-delà de toute attente. En quelques minutes, le ciel s'assombrit et se mit à déverser des trombes d'eau avec grêle comme jamais vu sur la commune et les communes environnantes : de 90 à 100 mm d'eau en une heure, quantité supérieure au dixième des précipitations annuelles. Les conséquences ne se sont pas faites attendre : circulation interrompue, routes coupées en maints endroits, canalisations en surcharge refoulant, coulées de boues et ravines dans des champs récemment ensemencés. Du côté des habitations, ce fut bien pire : de très nombreux sous-sols furent inondés mais le point crucial se trouva dans le bourg de la Chapelle-Aubry. Celui-ci est traversé par 2 ruisseaux : celui du Jousselin qui déborde régulièrement mais sans causer de dommages et l'un de ses affluents, le ru du Pré-Chupin (ruisseau qui n'est même pas répertorié sur les cartes) qui reçoit l'eau d'un bassin versant d'une cinquantaine d'hectares. Une canalisation de 800 mm (de diamètre) en renvoie pourtant une grande partie dans le Jousselin. Les habitations firent retenue du surplus et se trouvèrent envahies d'eau boueuse dépassant parfois un mètre de hauteur. D'autres habitations, pourtant situées en hauteur, à flanc de côté, comme à la Solonnière, reçurent plusieurs dizaines de centimètres d'eau...

Quel bilan en retirer ?



D'abord, il faut saluer le bel élan de solidarité des voisins et des familles pour apporter assistance et participer aux opérations de nettoyage. L'eau avait déposé une couche impressionnante de boue. Il faut également remercier les pompiers pour les aides apportées.

Et maintenant : le ru a retrouvé son débit coutumier c'est-à-dire insignifiant. Les déclarations ont été faites aux assurances et les dédommagements sont attendus. La commune a monté un dossier de demande de classement en « **catastrophe naturelle** » avec les communes environnantes de Chaudron-en-Mauges, du Pin-en-Mauges et du Fief-Sauvin à destination de la Sous-Préfecture. Si cette procédure aboutit, les biens assurés des habitations devraient être dégrévés de franchise et de vétusté. Les biens non assurés (semis de maïs, vergers) pourraient être indemnisés. Des contacts étroits ont été, par ailleurs, pris avec la Chambre d'Agriculture. Il faudra toutefois plusieurs mois avant d'obtenir une réponse.

Et demain : Il n'est pas pensable de revivre périodiquement de tels épisodes : Les ruisseaux sont de droit privé mais l'eau qui s'écoule concerne la collectivité. Avec le Syndicat du Bassin de l'Èvre, des actions d'entretien des lits et des rives des ruisseaux ont été entreprises. Un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) a été créé en 2010 et se concrétise actuellement sur notre territoire. Il concerne 54 communes. Dans les SAGE existants sur d'autres territoires, figure toujours une ligne : **lutte contre les inondations**. Ce sera certainement le cas pour le nôtre. Mais il faudra passer ensuite aux réalisations qui ne peuvent être que de 2 ordres : faciliter l'écoulement (mais ce n'est pas dans l'optique actuelle) ou retenir l'eau en amont, par des bassins de rétention. Une Commission Locale de l'Eau (CLE) constituée d'élus de ce territoire est chargée de sa mise en œuvre dans les prochains mois et devra se pencher sur ce problème prioritaire pour notre commune.



2. Analyse financière de la commune.

Le rapport financier que nous a fait parvenir M. le Percepteur indique que, d'après son analyse, notre situation est saine et ne fait l'objet d'aucune remarque particulière.

3. Lotissement des Gourdoires.

Dans le budget prévisionnel 2011, il a été retenu le projet d'y installer l'éclairage public (4 lanternes).

Il est également envisagé de procéder à son agrandissement. Divers contacts seront pris avec le propriétaire du terrain et le cabinet d'études.

4. Groupement de commande.

Une convention sera établie entre les communes et la communauté de communes du canton de Montrevault pour procéder en commun à l'achat d'une prestation de diagnostic d'accessibilité des établissements publics.

C'est une première démarche pour la réalisation du PAVE : Plan d'Accessibilité de Voirie et des Espaces publics. Il est destiné aux personnes à mobilité réduite.

5. Voirie.

Les travaux de curage de fossés et d'arasement ont été réalisés par l'entreprise 2LTP. Suite à l'orage, une journée de travaux supplémentaires a été nécessaire.

Plusieurs coupes de routes restent à réaliser.

Les réparations de voirie seront réalisées en juin - juillet et les revêtements en juillet.

Pour les futurs travaux de fauchage et d'élagage, la communauté de communes, dans le cadre du groupement de commande, a retenu l'entreprise Maugeais-Piton, pour une durée de 3 ans.



6. Animaux errants : tarif de gardiennage.

Des plaintes sont régulièrement déposées à la mairie suite à la divagation d'animaux domestiques dans les lotissements. Afin de limiter cette divagation, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'appliquer un tarif de 10 €/jour à partir du 1^{er} jour pour frais de garde de ces animaux remis aux services municipaux.

Le Conseil Municipal tient à rappeler que l'identification des chiens est obligatoire. L'animal est gardé à la fourrière municipale pendant un minimum de 8 jours. Au-delà de ce délai et sans nouvelles du propriétaire, des solutions seront envisagées.

Cette décision est exécutoire à compter du 1^{er} juin 2011.

Il est rappelé également que les propriétaires de chiens sont responsables des déjections de leurs animaux. Il est inadmissible que les trottoirs soient malpropres.

7. Restaurant scolaire.

Deux devis de 1109 € et de 3289 € (T.T.C) sont acceptés pour l'aménagement des conteneurs alimentaires (rehaussement et pose de roulettes), l'installation de guides dans le véhicule et la pose d'un passe-seuil.

8. Repas des aînés :

Le repas communal offert aux aînés de la commune nés en 1941 ou avant et à leur conjoint aura lieu le **samedi 1^{er} Octobre, salle Arcadie.**

9. Droit de préemption urbain :

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur l'immeuble bâti et non bâti cadastré :

- Section C 1285, 1286 et 406, terrain et maison situés 6 rue du Jousselin, d'une superficie de 908 m².

AVIS DE LA MAIRIE :

ÉTAT CIVIL :

Naissance : Malo GENDRON 10 rue des Bleuets le 12 mai 2011

Décès : Henri BRANCHEREAU 14 rue de la Forge le 29 avril 2011

RECENSEMENT DU SERVICE NATIONAL :

Les filles et les garçons nés au mois de **mai 1995** doivent venir se faire recenser à la mairie, sur présentation du livret de famille, avant le **31 mai 2011**.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES :

Elles se dérouleront le dimanche 25 septembre. Pour le département de Maine et Loire, 4 sénateurs seront élus (au lieu de 3 précédemment). Ils le seront par les députés, les conseillers régionaux et départementaux, et les délégués des conseils municipaux.



PRÉLÈVEMENTS ET USAGES DE L'EAU :

PÉRIODE ESTIVALE



Depuis quelques mois les précipitations ont été faibles et disparates, par conséquent le niveau des cours d'eau les plus sensibles aux périodes de sécheresse continue de baisser.

Lorsque la sécheresse menace, des mesures progressives sont prises en application d'arrêtés préfectoraux. Celles-ci sont organisées en 3 niveaux : des mesures d'**interdiction** totale, des mesures de **restriction** (interdiction applicable de 10h00 à 20h00), et des mesures de **vigilance**.

Le régime de vigilance vient d'être instauré pour les usages non prioritaires de l'eau pour l'ensemble du département de Maine et Loire.

L'activation du niveau de vigilance consiste à sensibiliser les usagers à la nécessité de faire preuve d'économie dans la mobilisation d'une ressource dont la disponibilité diminue.

Nous vous invitons à suivre l'évolution de ces mesures sur le site www.maine-et-loire.equipement-agriculture.gouv.fr ou sur les panneaux d'affichage de la mairie.



OBJETS TROUVÉS :

1 ballon de basket et une paire de lunettes (vue).

Médecins et pharmacies de garde.

Pour connaître le **médecin de garde**, téléphoner au 02 41 33 16 33,
 - sur semaine, le soir à partir de 19 heures jusqu'à 8 h le matin,
 - au cours du week-end, du samedi-midi au lundi jusqu'à 8 h.
 Pour la pharmacie de garde, joindre le service au 3237.

**BALAYAGE DES BOURGS :**

Le prochain passage de la balayeuse est prévu le **lundi 27 juin** dans la journée.



Pensez à ranger vos véhicules.

TRI SÉLECTIF :

Les prochaines collectes sélectives en agglomération, **seront les jeudis 9 et 23 juin** (semaines impaires).

Pensez à sortir vos sacs la veille au soir.

ATTENTION : En raison d'un jour férié dans la semaine, la collecte des ordures ménagères dans le bourg est repoussée aux **vendredis 3 et 17 juin** au lieu des jeudis 2 et 16 juin.

COLLECTE de la FERRAILLE :**Déchèterie de St Pierre-Montlimart :**

Samedi 28 mai → 9 h à 12 h et 14 h à 17 h 30
 Mercredi 8 juin → 14 h à 17 h 30

**Déchèterie de Beaupréau :**

Mercredi 22 juin → 14 h à 17 h 30
 Samedi 11 juin → 9 h à 12 h et 14 h à 17 h 30

À compter du **1^{er} avril 2011**, le dépôt des gros électroménagers (réfrigérateurs, gazinières, lave-vaisselle...) sera possible sur toutes les déchèteries du SIRDOMDI aux horaires d'ouverture, dans le conteneur dédié aux Déchets Électriques et Électroniques (D3E).

Cette collecte ne sera plus couplée à celle de la ferraille.

Chaque déchèterie est désormais équipée d'un conteneur pour le dépôt « au quotidien »

COLLECTE dans les ÉCARTS

À partir du **jeudi 23 juin (et tous les quinze jours, semaines impaires)**, les ordures ménagères **résiduelles** (bac noir) ainsi que les **emballages ménagers recyclables** (bac jaune) **seront collectés dans les écarts.**

Il faudra donc présenter, la veille au soir, les 2 bacs aux emplacements marqués. Ils seront vidés l'un après l'autre dans une benne équipée de 2 compartiments.

Les PRJM (Papiers, Revues, Journaux, Magazines) seront toujours à déposer dans les colonnes bleues.

LOGEMENTS VACANTS

3 logements sont libres dans le bourg de la Salle :

2 T3 à 406 € et 410 € ; 1 T4 à 522 €.
 Pour tout renseignement, contactez la mairie.



INFORMATIONS DIVERSES :

DÉMARCHES TÉLÉPHONIQUES ET ENTRETIEN D'EMBAUCHE

Mardi 21 juin 2011 de 14h à 16h à l'Espace Emploi de Montrevault, Espace Emploi 17, rue Saint Nicolas, 49 110 Montrevault , 02.41.30.06.32, espace.emploi@cc-montrevault.fr - Gratuit - Ouvert à tous - inscription obligatoire.

Lors de cet atelier, il y aura des simulations : d'entretien d'embauche, de démarches téléphoniques liées à l'emploi, de mise en situation pour mieux préparer une rencontre avec un employeur.

MISSION LOCALE DE CHOLET

Contact : 02.41.49.81.00

Le CFA Eurespace de la CCI de Maine et Loire et la Mission Locale du Choletais organisent, chaque mois, des réunions d'informations sur les contrats en alternance et la recherche de maître d'apprentissage. Ces réunions se déroulent dans les locaux de la Mission Locale qui ouvrent ses portes à tous les jeunes.

En effet, certains jeunes que vous rencontrez souhaitent faire une formation professionnelle. Afin de faciliter leur démarche vers l'entreprise, les "moments de l'alternance" leurs sont proposés. La prochaine rencontre se déroulera **jeudi 23 juin 2011 à 14h30 au 48 rue des Bons Enfants à Cholet.**



DESSIN – PEINTURE – SCULPTURE- POESIE

« **CLAIR-OBSCUR** »

Promotion Artistique du Canton de Montrevault

La saison 2010/2011 se termine pour les ateliers de Clair-Obscur.

L'atelier sculpture, avec ses 11 participants, a fermé ses portes fin avril. 14 séances étaient programmées.

L'atelier peinture avec ses 31 participants, pour 25 séances, clôturera l'année le 24 mai.

Les ateliers pastel du vendredi et du samedi comptaient 21 participants. Les derniers cours ont eu lieu fin mai.

L'atelier poésie et ses 8 acteurs a fonctionné régulièrement tous les deux mois sous forme d'échanges et de partages.

Les 75 adhérents ont eu le plaisir d'exposer leurs réalisations lors de l'exposition annuelle qui a eu lieu cette année à Montrevault, au Gymnase de l'Èvre, les 7 et 8 mai derniers. Environ 500 visiteurs ont pu apprécier la qualité et la diversité des œuvres présentées.

Les enfants des Écoles de Montrevault ont participé à la réussite de ces deux journées, en exposant leurs travaux réalisés au cours de l'année.

Clair-Obscur propose les mêmes ateliers pour la prochaine saison.

Les inscriptions ont déjà repris pour 2011/2012, l'ouverture des ateliers étant prévue fin septembre début octobre.

Les gens intéressés par les activités de l'Association peuvent se renseigner et s'inscrire auprès des responsables désignés ci-dessous.

Atelier peinture : Mauricette Bourget 16 rue de Bretagne 49270 LE FUILET

☎ 02 41 70 55 77

Atelier sculpture : Eugène Robineau Le Verzeau 49110 ST QUENTIN EN MAUGES

☎ 02 41 70 72 57

Atelier Poésie : Bernard Laurendeau 32 rue St Nicolas 49110 MONTREVAULT

☎ 02 41 64 12 88

Atelier Pastel : Joseph Toublanc Le Breil 49270 LE FUILET

☎ 02 41 70 54 27

VOUS AVEZ DIT SOINS PALLIATIFS ?

Les soins palliatifs pour qui, quand, comment, où ?

Exposition : du 16 mai au 6 juin 2011 - Ouverture en semaine tous les matins, lundis et vendredis après-midi.

Conférence : Lundi 6 juin 2011 de 15h à 17h - Animée par l'équipe mobile de soins palliatifs de l'hôpital d'Ancenis au SSIAD Loire et Mauges rue Bonchamps à La Chapelle-Saint-Florent (près de la Mairie).

Entrée libre et gratuite. Contact : S.S.I.A.D. « LOIRE et MAUGES » Tél. : 02.41.72.76.45

VIE ASSOCIATIVE COMMUNALE :**PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES :****MOIS de MAI**

| | | |
|-------------|--------------------------------|--|
| Vendredi 27 | ASSP, Assemblée Générale | Salle du Relais du bois, au Pin, à 20 h 30 |
| Vendredi 27 | ACB Basket, Assemblée générale | Salle des Sports, 20 h 30 |
| Samedi 28 | ASSP, Tournoi inter-quartiers | Stade des Minières, 13 h 30 |

MOIS de JUIN

| | | |
|-------------|---------------------------------------|---------------------------|
| Dimanche 5 | Les RAGONDINS, Concours de pêche | Étang communal, 8 h |
| Jeudi 9 | CLUB de l'AMITIÉ, Concours interne | Salle St Hilaire, 14 h |
| Dimanche 12 | FOYER des JEUNES, Tournoi de pétanque | Terrain stabilisé |
| Jeudi 16 | CLUB de l'AMITIÉ, DANSE | Salle St Hilaire, 14 h |
| Dimanche 19 | ÉCOLES, Kermesse | Salle omnisports, 15 h 30 |
| Samedi 25 | BASECA, Assemblée Générale | Salle polyvalente, 12 h |
| Samedi 25 | SCALA, Méchoui | Préau des Minières |

CLUB de l'AMITIÉ

Visite du Courrier de l'Ouest du Lundi 30 Mai : départ prévu à 20 h 30 de la Salle et à 20 h 40 de la Chapelle.

Concours de belote interne : Jeudi 9 Juin à 14 heures Salle St Hilaire

Danse : Jeudi 16 Juin (en remplacement du 2 Juin : Ascension) à 14 h 30 Salle St Hilaire

Pique-nique du Club : le Jeudi 7 Juillet aux Minières.

SCALA**TOURNOI DE PING-PONG 2011 :**

Pour cette année, le tournoi de Ping-Pong est annulé.

CONCOURS DE PÉTANQUE 2011 :

Le foyer des jeunes de la SCALA organise son concours de pétanque **par série** sur l'esplanade stabilisée des Minières le **DIMANCHE 12 JUIN** toute la journée à partir de 9 h 30.

Réservez cette date pour passer un bon moment.

**ÉCOLES DE LA SALLE ET CHAPELLE AUBRY
KERMESSE le dimanche 19 juin, salle des Minières**

10 H 30 - Messe suivie d'un vin d'honneur offert par le comité scolaire

15 H 30 - Spectacle des enfants sur le thème « Entre Terre et Mer »

19 H 00 - Repas chaud avec tirage de la tombola et de la Bourriche

**JEUX - BAR - CONFISERIES - OUVERT À TOUS
VENEZ NOMBREUX !!**



SÉANCES DE VARIÉTÉS 2012

Eh oui !!! Il faut déjà y penser... Les personnes qui désirent jouer ou faire du théâtre (pièces ou sketches de 1 ou 2 actes) sont invitées à la première réunion de préparation des VARIÉTÉS 2012, le :

vendredi 10 juin à 20 h 30 à la salle des Associations des Minières.

En cas d'excuse, contactez Damien Vieau à la Chapelle-Aubry Tél. 02.41.75.19.30

LE GRAND BALOCHE 2011

**« GRAND BALOCHE »
en plein air avec la SCALA
UNE GROSSE ANIMATION POUR LES ENFANTS
suivie de Musique.**



Pour marquer le début de l'été, un grand bal champêtre de plein air sera donné sur la place du village au son de la musique avec une grosse animation pour les enfants.

Les moules, les frites et les saucisses seront au rendez-vous. Alors, venez déguster ces mets et ensuite ce sera au tour de la musique de mettre l'ambiance musette avec des valses, tangos, rocks et tous les tubes discos des années 80 qui seront mixés sur les platines dans « **la grande GUINGUETTE des bords de Jousselin ...** », dans les jardins du bas d'église à la Chapelle... par une nuit que l'on espère étoilée et tamisée par les lampions de cette fête de plein air d'été. L'entrée sera gratuite. Alors, venez nombreux pour « savourer » et « guincher » lors de ce rendez-vous unique de plein air et de l'été avec la SCALA **LE SAMEDI 2 JUILLET 2011.**

RÉUNION BILAN des SÉANCES de VARIÉTÉS 2011 :

La réunion bilan 2011 s'est tenue ce 22 avril. Le bilan 2011 est satisfaisant. Le nombre des spectateurs est en hausse depuis 2008 et le « cru 2011 » a été très apprécié par tous.

ATTENTION !!! Il reste quelques costumes à rendre suite à ces séances 2011. SVP, veuillez les retourner le plus rapidement chez Sandrine Chéné à la Salle-Aubry ou Damien Vieau à la Chapelle-Aubry.

**Repas
du
35^{ème}
anniversaire du
Club de l'Amitié,
le 25 mars 2011**



Publication la Mairie : 11 place St Hilaire 49110 la Salle et Chapelle Aubry
Tél : 02.41.75.76.25 Fax : 02.41.75.75.99

NOUVELLE ADRESSE E.mail : mairie.la.salleetchapelleaubry@cc-montrevault.fr
HORAIRES D'OUVERTURE : **lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13 h 30 à 17 h 30**
Mercredi et samedi : 9 h à 12 h.